

Éthique minimale et authenticité de l'agent

Autor(en): **Cimasoni, Sabine**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue de Théologie et de Philosophie**

Band (Jahr): **58 (2008)**

Heft 2-3: **l'éthique minimale : dialogues philosophiques avec Ruwen Ogien**

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-381765>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

ÉTHIQUE MINIMALE ET AUTHENTICITÉ DE L'AGENT

SABINE CIMASONI

Résumé

Lorsqu'il expose son éthique minimale, Ruwen Ogien se démarque explicitement de toute théorie de l'agent, et particulièrement de l'authenticité. Dans cet article, j'examine une des théories de l'authenticité, celle de Sartre. Je décris ensuite ma compréhension de l'éthique d'Ogien. Je conclus que, loin de s'opposer, ces deux théories présentent des points de contact, notamment l'importance de reconnaître la dimension personnelle de la responsabilité.

L'intitulé de cet article est-il une gageure ? Pour Ruwen Ogien, en effet, l'authenticité est du domaine de l'«ineffable», le terme appartient au «vocabulaire grandiloquent», c'est une de ces «expressions pompeuses et intimidantes» ; ses avocats procèdent sans étude systématique et, en ressassant des «injonctions pathétiques», ils ne font pas progresser la connaissance d'un cheveu¹. On comprend que notre auteur n'apprécie donc guère ce genre de concept.

Pourtant, c'est bien la relation entre agent moral authentique et éthique minimale que je vais explorer, mon hypothèse étant que ces deux théories, loin de s'exclure mutuellement, se complètent l'une l'autre.

Je commencerai par esquisser les grandes lignes d'une théorie de l'authenticité de la personne en tant qu'agent libre de ses choix et responsable de ses actes (1). Puis je décrirai la compréhension que j'ai de la théorie de l'action morale d'Ogien, en la plaçant dans le contexte de son œuvre, en particulier de sa thèse de 1993 sur *La faiblesse de la volonté* (2). Je conclurai par la question suivante : authenticité de l'agent moral et éthique minimale sont-elles réellement des théories antinomiques (3) ?

1. Une personne authentique agit librement, assume sa responsabilité des torts causés à autrui et s'engage dans la coopération sociale

Qu'est-ce que l'authenticité ? L'étymologie sert de point de départ de la définition : dérivant du grec *authentēo*, «dominer, régner», l'authenticité carac-

¹ R. OGIEN, *La panique morale*, Paris, Grasset, 2004, p. 50 et 53 ; *La morale a-t-elle un avenir ?*, Nantes, Pleins Feux, 2006, p. 16.

térise une personne qui agit de sa propre *autorité*². Dans son *Vocabulaire des institutions indo-européennes*, Benveniste analyse la notion latine d'«autorité» et établit que le mot dérive du verbe *augere* dans son sens le plus ancien. Les mots *augur* (augure) et son dérivé *augustus* appartiennent au même champ, ce qui permet de classer tous ces mots dans les sphères religieuse et politique. Benveniste en déduit que l'*auctoritas* est le *don, réservé à un petit nombre d'êtres humains*, de faire surgir quelque chose et donc «de produire à l'existence»³.

Je m'appuie ici sur Jean-Paul Sartre pour clarifier la notion philosophique⁴ et distinguer, d'une part, la démarche qui conduit à l'authenticité (1.1), d'autre part, ses conséquences sociales (1.2), et enfin ses conditions de possibilité (1.3).

1.1. Authenticité et liberté

Sartre module la définition étymologique du mot «authenticité». Pour lui, en effet, le pouvoir d'engendrer de l'existence n'est pas réservé à quelques-uns, mais c'est le propre de l'humain⁵. À partir de l'être constitué par l'enfance et l'adolescence, en se mettant consciemment à distance⁶, l'individu se retire dans un espace de liberté où il peut mettre en question sa constitution passive, et se personnaliser en tant qu'existant actif⁷, en relation avec soi et avec les autres. Au cours de ce processus, il se libère de ses obstacles intérieurs, se rend capable de discerner entre réalité et fantasme.

Cette reprise de soi par soi débouche sur la découverte du noyau de l'être en tant que conscience de soi. Le travail passe par l'intersubjectivité (au cours d'une psychanalyse existentielle par exemple, mais pas nécessairement) et par la lucidité d'une «réflexion pure»⁸, au cours d'un processus qui a pour point de départ l'aliénation. Mais il se peut que ce processus ne s'opère pas et que l'individu *choisisse*, par peur et par «mauvaise foi»⁹ de rester dans l'ignorance de la vérité de l'existence et de s'aliéner à la vérité d'un autre.

² O. BLOCH, W. VON WARTBURG (éds), *Dictionnaire étymologique de la langue française* (1932), Paris, P.U.F., 2004², p. 46a.

³ É. BENVENISTE, *Le vocabulaire des institutions indo-européennes* (1969), t. II, Paris, Minuit, 1981, p. 151.

⁴ J'aurais pu choisir de m'appuyer sur des théoriciens contemporains, comme Charles Taylor ou Christian Arnsperger par exemple.

⁵ J.-P. SARTRE, *Cahiers pour une morale*, Paris, Gallimard, 1983, p. 543, 575, 576 et 328; J.-P. SARTRE, B. LÉVY, *L'espoir maintenant. Les entretiens de 1980*, Lagrasse, Verdier, 1991, p. 32 et 57.

⁶ J.-P. SARTRE, *L'être et le néant. Essai d'ontologie phénoménologique* (1943), Paris, Gallimard, 2007, p. 495-496; *Vérité et existence*, Paris, Gallimard, 1989, p. 125.

⁷ *Cahiers pour une morale*, p. 363-364; *L'espoir maintenant*, p. 32 et 59.

⁸ *Cahiers pour une morale*, p. 13.

⁹ *L'être et le néant*, p. 105; *Cahiers pour une morale*, p. 324.

L'aliénation est en effet distorsion du bon sens¹⁰, incompréhension vécue comme un déterminisme, et adhésion à la vérité par personne interposée¹¹. Elle comporte deux versants antinomiques: heureux et malheureux. À l'origine de la différenciation entre les deux, Sartre pose l'attention ou au contraire l'indifférence d'un parent ou d'un adulte référent pour le nourrisson puis l'enfant¹². Si l'aliénation heureuse (ou confiance sans réflexivité) entraîne une vie passive, l'aliénation malheureuse (ou défiance) mène, elle, à la violence destructrice. Selon Sartre, c'est cette dernière option que Flaubert choisit, celle du pessimisme, de l'«intention totalitaire de disqualifier ce qui est au nom de ce qui n'est pas»¹³:

L'optimisme est un droit sur soi-même et sur les autres: j'ai le droit de me croire bon, de *te* croire bon jusqu'à preuve du contraire, tu as le droit de croire à ma bonté, à la bonté de l'espèce. Il y a une connivence entre tous les membres de la société: l'homme n'est possible que si chacun fait à tous, tacitement, la promesse de ne pas dépasser les apparences. La détermination de Gustave est de nuire: son activité passive se donne pour objectif de *détruire* l'homme en refusant toute connivence avec les mensonges vitaux de cet animal fêlé pour découvrir, derrière l'inconsistance du comédien, la bête humaine, le porc.¹⁴

Le philosophe s'éloigne donc de l'étymologie: l'authenticité, l'autorité que la personne prend sur elle-même n'est pas un don mais résulte d'un choix. Quelles sont les conséquences pratiques de ce choix ?

1.2. *Authenticité et responsabilité*

Par son caractère de solidarité interne avec ce que l'individu a d'unique, l'authenticité ouvre sur des comportements singuliers. L'authenticité mène en effet selon Sartre à renoncer à tout projet d'*être* (courageux, lâche, etc.) ou de *faire* (le bien): «le projet valable est celui d'*agir* sur une situation concrète et de la modifier dans un certain sens»¹⁵. Alors que la sincérité porte sur l'être, l'authenticité porte sur ce que je veux, sur mon projet fondamental en accord avec ma singularité.

Cette ligne continue qu'est le *projet de vie* est à la fois le principe organisateur de la personne, ce qui lui donne sens, et le mobile fondamental de ses actions. Suscité par une situation concrète et intégré dans le projet, l'acte s'impose à la conscience avec un caractère d'évidence morale. Ne pas agir serait se nier soi-même dans ce que l'on a de meilleur. Là où Kant mettait

¹⁰ *Op. cit.*, p. 337.

¹¹ *Op. cit.*, p. 306-317 et 333-338.

¹² *Op. cit.*, p. 197-203, 315 et 317.

¹³ J.-P. SARTRE, *L'idiot de la famille. Gustave Flaubert de 1821 à 1857* (1971-1972), 3 tomes, Paris, Gallimard, 1988, t. I, p. 439-440.

¹⁴ *Op. cit.*, p. 441-442.

¹⁵ *Cahiers pour une morale*, p. 491.

l'accent sur le devoir et disait: «Tu dois, donc tu peux», Sartre accentue le vouloir et dit: «Je veux, donc je peux et je dois».

Cet accord de soi à soi est autonomie pure. Une personne authentique n'a que soi pour justifier ses actes et les *assumer*. La transcendance par rapport à soi-même, exprimée par la particule *ex-* d'exister, ne supprime pas l'être passif¹⁶. L'autorité que la personne prend sur soi la rend certes capable d'agir de manière autonome, mais ne gomme pas son passé. Elle ne préjuge pas non plus son futur: Sartre nomme *alter ego* cet autre que je serai, «l'autre sans réciprocité d'altérité»:

Il est *pour moi* tout à fait un autre mais pour lui je suis *le même*, non sans doute au sens où il pénétrerait l'absolu de mon *Erlebnis* présente mais au sens où elle lui sera totalement familière, [...] au sens où quoi qu'il fasse il aura à l'assumer, c'est-à-dire à réintérioriser une finitude que je lui prescris dès à présent. Je ne suis pas responsable de ce que *fera* cet alter ego l'année prochaine (sauf si déjà je le prévois, le prépare et y consens), mais lui est responsable de moi.¹⁷

L'authenticité est ainsi à la fois présence à soi et absence de soi, elle ne garantit pas de prédictibilité. L'ambiguïté de l'être humain est reconnue et prise en compte: les degrés d'autorité sur soi sont divers, et rien ne garantit qu'une personne authentique fasse toujours le meilleur choix et ne fasse jamais de tort à personne. Ce qui la caractérise, en effet, ce n'est pas, comme dans le modèle de l'intégrité, une personnalité forte et immuable. Mais c'est la conscience des diverses facettes de son caractère, l'aptitude à les assumer et à les gérer avec souplesse, dans le cadre de son projet de vie et en fonction du contexte, ainsi que la conscience que rien n'est jamais acquis mais tout est toujours à créer.

Cette théorie ne formule pas de prescriptions morales. Elle ne s'occupe que de ce qui est, de la condition humaine, de la réalité humaine en situation et de la *responsabilité* qui émerge de la réflexion pure. Dans ces conditions, comment déterminer qui est authentique et qui ne l'est pas? Comment reconnaître une action authentique d'une action aliénée?

La *responsabilité* est pour Sartre le critère permettant de distinguer l'authenticité et l'inauthenticité: l'authenticité consiste en effet à «assumer ce qu'on n'a pas créé», tandis que l'inauthenticité vise à «créer sans responsabilité»¹⁸. La personne authentique assume-t-elle pour autant une responsabilité illimitée? C'est ce que la formule ci-dessus pourrait laisser penser. Mais en réalité, la responsabilité trouve ses limites par son articulation sur le projet personnel et sur le vouloir: je ne *peux pas* vouloir corriger *toutes* les injustices; par contre, j'agis sur les situations qui sont du domaine de mon projet de vie, et dans ce cadre, mes actions ont un caractère d'*obligation*.

¹⁶ *Op. cit.*, p. 328.

¹⁷ *Vérité et existence*, p. 111.

¹⁸ *Op. cit.*, p. 88.

1.3. *Authenticité et justice sociale*

Dans la réalité, cet idéal moral semble soumis à deux conditions au moins, la première psychologique, la seconde relevant de la justice sociale. Boris Cyrulnik¹⁹ paraît confirmer l'intuition de Sartre quand il relie l'idéal d'authenticité au mécanisme d'attachement: reprenant, après d'autres auteurs, la description faite par Freud en 1895²⁰, ce neuropsychiatre établit que, lorsque la mère ou une figure signifiante apaise la détresse du nourrisson, cette expérience laisse une trace cognitive – le sujet apprend à avoir confiance sans s'en rendre compte. Ce mécanisme ouvre à l'amour et au respect de soi et d'autrui. Il a son origine moins dans la nature humaine que dans la relation du nourrisson à sa mère ou à un adulte référent, plus précisément dans un certain type de relation qui n'est pas automatique mais se construit, et peut aussi ne pas avoir lieu. Il ne s'agit pas seulement d'aimer l'enfant, mais bien – pour lui permettre d'acquérir confiance en lui et en autrui – de le comprendre à partir de son propre cadre de références plutôt qu'à partir de celui des adultes.

Mais Cyrulnik insiste sur le fait que cette causalité n'est pas unique et que son défaut ne saurait être irrémédiablement déterminant. La vulnérabilité génétique de l'enfant (petit transmetteur de sérotonine, par exemple) joue un rôle, ainsi que les circonstances ou l'environnement, qui peuvent être réparateurs (un adulte de référence peut se substituer à des parents indifférents) ou aggravants (si le milieu sensoriel de l'enfant est appauvri ou au contraire surinvesti affectivement). On n'affirmera donc pas que des parents attentionnés *déterminent* une personnalité authentique et respectueuse d'autrui parce que respectueuse de soi-même et qu'inversement des parents indifférents ou autoritaires²¹ *déterminent* une personnalité aliénée, égocentrique ou destructrice, tant le maillage constitutif de chaque personnalité est complexe et dynamique. On

¹⁹ B. CYRULNIK, *De chair et d'âme*, Paris, Odile Jacob, 2006, p. 37-40, 126-129 et 155-156. Cyrulnik appuie sa thèse sur une abondante bibliographie.

²⁰ S. FREUD, «L'esquisse d'une psychologie scientifique» (1895), in: *Naissance de la psychanalyse*, Paris, P.U.F., 1956, p. 336.

²¹ Avant les progrès de la neurobiologie marqués notamment par la neuro-imagerie, certains travaux de sociologie et de psychologie sociale avaient indiqué qu'une éducation non autoritaire et l'attachement aux principes de justice et d'égalité entre les humains complètent la formation d'une personnalité authentique. Cf. entre autres: J. KELLERHALS et al., «Le style éducatif des parents et l'estime de soi des adolescents», *Revue française de sociologie*, 33^e année, 1992, p. 313-333; S. ET P. OLINER, *The Altruistic Personality. Rescuers of Jews in Nazi Europe. What Led Ordinary People to Risk their Lives on Behalf of Others*, New York, The Free Press, 1992; M. TERESTCHENKO, *Un si fragile vernis d'humanité. Banalité du mal, banalité du bien*, Paris, La Découverte, 2005. *A contrario*, cf. A. MILLER, *C'est pour ton bien. Racines de la violence dans l'éducation de l'enfant (Am Anfang war Erziehung)*, 1980), trad. de l'all., Paris, Aubier, 1984.

parlera plutôt de probabilité que de causalité. Étant entendu que rien n'est figé et que, les avancées récentes des neurosciences et de la psychanalyse paraissent le confirmer²², en l'absence de traumatisme ou de certains troubles psychopathologiques, les connexions entre les neurones peuvent être modulées par l'expérience en tout temps.

Parce qu'elle est affirmation de l'humain en relation avec soi, avec autrui et avec son époque, l'authenticité est créatrice d'une *praxis*, d'un engagement responsable. C'est la thèse que Sartre développe avec pertinence entre 1940 et 1980. Dans l'histoire des idées, d'autres philosophes ont soutenu la même thèse, au moyen de termes et d'arguments différents. Authenticité et bienveillance réciproque sartriennes²³ rejoignent en effet ces notions qui indiquent que l'individuation et la socialisation vont de pair, et qui désignent des agents capables de définir par eux-mêmes un engagement optimal envers soi et envers autrui : *philautia* ou amitié pour soi et sociabilité chez Aristote, amour pour soi et amitié chez Thomas d'Aquin, amour de soi et sympathie pour Adam Smith, estime de soi et estime d'autrui chez Rawls, authenticité et vie responsable chez Charles Taylor, par exemple.

Dans ce contexte, on aura compris que l'amour de soi n'a rien à voir avec l'égoïsme, lequel serait plutôt à considérer comme une défense psychologique de la part d'un individu aliéné. La personne authentique s'aime suffisamment pour ne pas dépendre entièrement de l'amour et de l'approbation des autres. Cet amour de soi est condition de sa *liberté de penser, d'agir, de s'engager* pour transformer des situations injustes, et d'*assumer la responsabilité* de ses actions.

La seconde condition d'accès à l'authenticité est du domaine de la justice sociale. Si un enfant présente des probabilités de devenir un adulte authentique en disposant d'un encadrement optimal et en imitant une personne authentique, une égalisation des chances suppose, pour Sartre, le plein emploi et l'utilisation de chacun selon ses capacités : «dans une équipe où chacun est à sa place, il n'y a jamais d[aliéné]»²⁴. Cette affirmation laisse entrevoir une proximité – qui reste à explorer – entre les notions d'authenticité et de *vocation*.

Pour certains auteurs, comme Gerald A. Cohen ou Christian Arnsperger, ce sont ces personnes authentiques, que le premier appelle des «pionniers moraux» et le second des «héros existentiels authentiques», qui rendent progressivement la société plus juste²⁵.

²² F. ANSERMET, P. MAGISTRETTI, *À chacun son cerveau. Plasticité neuronale et inconscient*, Paris, Odile Jacob, 2004.

²³ Y. SALZMANN, *Sartre et l'authenticité. Vers une éthique de la bienveillance réciproque*, Genève, Labor et Fides, 2000.

²⁴ *Cahiers pour une morale*, p. 338.

²⁵ G. A. COHEN, *If You're an Egalitarian, How Come You're So Rich ?*, Cambridge, Harvard University Press, 2000, ch. 8-9; C. ARNSPERGER, *Critique de l'existence capitaliste. Pour une éthique existentielle de l'économie*, Paris, Cerf, 2005, p. 50-55 et 142-143.

On notera enfin que l'authenticité n'est – pour le moment du moins – le propre que d'*un nombre limité de personnes* ; et que de l'aliénation découlent des comportements soit passifs, soit destructeurs.

Quel rapport cette théorie de l'*agent* moral peut-elle avoir avec la théorie de l'*action* morale de Ruwen Ogien ?

2. L'éthique minimale garantit les libertés individuelles, la sanction des torts causés à autrui et la coopération sociale équitable

Je commencerai, dans cette deuxième section comme dans la première, par une définition. Quel sens Ruwen Ogien donne-t-il à l'éthique (ou à la morale, car l'auteur emploie les deux termes indifféremment) ? Dans son analyse de l'*acrasia*, terme généralement traduit par «absence de maîtrise de soi, intempérance ou faiblesse de la volonté», et sujet de sa thèse intitulée précisément *La faiblesse de la volonté*, Ogien rapproche la morale de la justice et tire quatre conséquences de ce parallèle: comme la justice, la morale ne porte que sur les actes *mauvais*, ne concerne que les actes mauvais commis au détriment d'*autrui*, part de l'action posée et identifiée (son raisonnement est donc *inductif*) et enfin, par convention (et contrairement à la psychologie), la morale impute l'*intentionnalité* des actes blâmables²⁶.

De cette définition, je retiens d'abord quelques points de dissonance avec l'éthique de l'authenticité (2.1); en mettant ensuite cette définition en relation avec les deux premiers principes de l'éthique minimale (2.2), puis avec son troisième principe (2.3), je ferai progressivement ressortir des éléments d'affinité entre les deux théories.

2.1. Éthique minimale et authenticité

On remarquera que, contrairement à Sartre qui se focalise sur la *volonté* d'une personne articulée sur son projet de vie, le point de départ de la réflexion éthique d'Ogien est la *faiblesse de la volonté*. Pour Sartre, le bon sens ou effort pour comprendre est, ontologiquement, la chose du monde la mieux partagée. Il est donc possible de s'en servir comme d'une base sur laquelle édifier une théorie éthique. Ogien, lui, constate que, dans la pratique, c'est l'*acrasia* qui domine. C'est pourquoi sa théorie se fonde sur l'action plus que sur l'agent.

On observera également que la théorie de l'authenticité présuppose un *indéterminisme*: chacun choisit son mode d'être – heureux ou malheureux, authentique ou aliéné –, et chacun agit intentionnellement. L'éthique minimale, elle, présuppose le *déterminisme partiel inversé*²⁷: n'a d'importance morale

²⁶ R. OGIEN, *La faiblesse de la volonté*, Paris, P.U.F., 1993, p. 279-305.

²⁷ *Op. cit.*, p. 280.

que le mal commis, plus précisément : le mal fait à autrui ; l'intentionnalité est imputée à son auteur par convention.

De plus, on l'a vu, l'authenticité implique le *psychologique*. Ogien, lui, distingue nettement les domaines de la morale et de la psychologie, pour des raisons qui tiennent à son anthropologie, et parce qu'une *acrasia* universelle serait la négation de toute éthique. Le psychologique peut intervenir, mais subsidiairement.

Enfin, le rapport de l'action authentique avec le projet de vie *individuel* ou vocation rend difficile de porter un jugement sur l'acte d'*autrui*. Ogien, lui, établit que faire du tort à autrui *est* blâmable.

Ces remarques semblent opposer les deux théories. Pourtant, en les mettant en rapport avec les principes de l'éthique minimale, il sera possible de nuancer cette antinomie apparente.

2.2. Principe d'indifférence morale du rapport à soi-même et principe de non-nuisance à autrui : liberté et responsabilité

D'après la compréhension que j'en ai, Ruwen Ogien poursuit trois objectifs : un objectif méta-éthique, un objectif normatif et un objectif politique.

Son objectif théorique vise à respecter et défendre l'autonomie et la spécificité de la philosophie morale - par rapport à la psychologie, à l'anthropologie, à la sociologie, à la biologie, etc. Dans cette perspective, le recours à la philosophie analytique lui permet une analyse neutre des questions morales, et lui donne le moyen de déterminer avec rigueur ce qui est du domaine de la morale et ce qui ne l'est pas²⁸.

Son objectif pratique vise à garantir les libertés individuelles et une coopération sociale équitable²⁹, à préserver le blâme et éviter l'*acrasia* universelle³⁰, et à assurer une éthique universelle applicable à tous³¹.

L'objectif politique enfin est de légitimer une action publique et une certaine stabilité sociale³².

En vertu du premier objectif, qui distingue radicalement ce qui relève de l'éthique et ce qui relève de la psychologie, les faiblesses humaines sont d'ordre

²⁸ Quatre principes du raisonnement moral soutiennent cette position antinaturaliste : 1. le principe humien (il est illogique de passer d'un jugement de fait à un jugement de valeur, d'un fait psychique à une norme morale); 2. le principe d'humanité (devoir implique pouvoir; inutile d'imposer un devoir impossible à exécuter); 3. le principe d'équité (qui impose de traiter des cas similaires de façon similaire); 4. le principe d'économie (qui consiste à éliminer les normes interdisant ce que de toute façon personne ne voudrait faire ou obligeant à faire ce que tout le monde recherche); cf. R. OGIEN, *La morale a-t-elle un avenir ?*, p. 18-22.

²⁹ R. OGIEN, *L'éthique aujourd'hui. Maximalistes et minimalistes*, Paris, Gallimard, 2007, p. 20 et 197.

³⁰ *La faiblesse de la volonté*, p. 19-20.

³¹ *La panique morale*, p. 25.

³² *Ibid.*

psychologique³³. La personne qui *sait* que fumer est mauvais pour sa santé et en conséquence *veut* arrêter de fumer pour son bien, mais ne le *fait* pas, n'est pas une personne immorale ; elle manque du pouvoir psychologique d'agir en cette occurrence. En conséquence, ce que l'humain fait de sa vie ne relève pas de la morale, mais de la psychologie – et le cas échéant de la psychothérapie. C'est une des raisons pour lesquelles le *premier principe* de l'éthique minimale affirme l'indifférence morale du rapport à soi-même³⁴.

La seconde justification de ce principe relève du choix fait par Ogien de la posture de double asymétrie : un jugement moral ne peut être porté que sur l'action *malaisante* faite à l'égard d'*autrui*. Le tort que je me fais à moi-même, en fumant par exemple, n'est pas du ressort de la morale.

La double asymétrie légitime aussi le *deuxième principe*. Ce principe de non-nuisance à autrui³⁵ repose également sur une seconde justification, d'ordre stratégique : afin de préserver la paix civile, une morale minimale impute à leurs auteurs la responsabilité de la violence destructrice et des actions qui font du tort à autrui, et les sanctionne.

2.3. Principe d'égalité de considération de chacun et justice sociale

Au risque de transgresser sa définition de la morale – qui se veut asymétrique : uniquement négative, ne concernant que les actions mauvaises –, Ogien reconnaît que la vie en société requiert un minimalisme *positif*³⁶ et introduit un *troisième principe*, d'égalité de considération de chacun³⁷.

Je ne développerai pas ici la question de savoir si ce principe supplémentaire entre en contradiction avec l'ensemble de sa théorie morale ou s'il en représente une évolution. Il est assurément justifié par l'objectif éthique de garantir la coexistence des libertés individuelles et une coopération sociale équitable.

L'ajout de ce troisième principe, positif, me paraît crucial à deux égards. D'abord parce que sans ce principe de considération égale, qui ressemble beaucoup à un principe de reconnaissance – de soi et d'autrui, dans ses libertés et ses besoins sociaux –, quelles seraient les limites des libertés individuelles pour assurer leur coexistence ? En effet, si *la* liberté de l'autre (en tant qu'autonomie) étend la mienne à l'infini³⁸, par contre *les* libertés individuelles (en tant que droits) présentent plutôt le risque de s'entrechoquer et de s'entredétruire.

³³ *La faiblesse de la volonté*, p. 303, 306 et 308; *La panique morale*, p. 320.

³⁴ *L'éthique aujourd'hui*, p. 196.

³⁵ *Op. cit.*, p. 196.

³⁶ *Op. cit.*, p. 229.

³⁷ *Op. cit.*, p. 196.

³⁸ Cette phrase est souvent attribuée à Bakounine. Qu'il l'ait écrite ou non, elle exprime ce que chacun peut expérimenter en creux, à savoir que la dépendance de l'autre à mon égard m'emprisonne et m'oblige à poser des limites.

Sans ce principe de considération égale, il n'y aurait donc pour éviter l'autodestruction des libertés que la peur de la sanction en vertu du deuxième principe.

Or un grand nombre de philosophes moraux – et un certain nombre de parents – savent que la peur du gendarme n'est qu'un principe éducatif secondaire. Des penseurs comme Charles Taylor ou Axel Honneth (après Rousseau ou Hegel) affirment que la reconnaissance de son identité est un besoin humain élémentaire. La première satisfaction de ce besoin se fait, dans le meilleur des cas, au sein de la famille : l'attention bienveillante de la mère pour son enfant est la base nécessaire à la construction d'une personne non destructrice. C'est ce que soutiennent également Sartre et Cyrulnik, nous l'avons vu dans la section précédente.

Par ailleurs, Ogien rattache explicitement au principe de considération égale les devoirs positifs d'assistance ou de contribution au bien commun³⁹. Taylor et Honneth, quant à eux, établissent un lien entre reconnaissance ou estime individuelle et coopération ou solidarité sociale⁴⁰. Nous touchons ici à la conception qu'un individu a de lui-même, au rapport à soi, à la compréhension de soi, et introduisons un élément de psychologie dans la morale. Ogien n'a-t-il pas rencontré les limites psychologiques de la morale⁴¹ ?

Quoi qu'il en soit, le troisième principe de l'éthique minimale paraît présupposer une théorie de l'*agent* moral. Mais ne peut-on pas en dire autant de l'éthique minimale dans son ensemble ? Pour garantir les libertés individuelles, la sanction des torts causés à autrui et la coopération sociale équitable, soit les objectifs de sa théorie, Ogien ne présuppose-t-il pas une théorie de l'authenticité ?

3. *Y a-t-il des raisons de penser une relation entre éthique minimale et théorie de l'authenticité ?*

Nous avons vu dans la première section que l'authenticité implique :

1. la liberté d'action d'une personne ayant autorité sur soi ;
2. l'assomption par l'agent de son intentionnalité et de sa responsabilité, notamment celle des torts causés à autrui ;
3. l'engagement dans la coopération sociale.

L'éthique minimale, quant à elle, nous l'avons vu dans la deuxième section, implique :

³⁹ *L'éthique aujourd'hui*, p. 121 ; cf. aussi p. 101.

⁴⁰ C. TAYLOR, *Le malaise de la modernité* (*The Malaise of Modernity*, 1991), trad. de l'angl., Paris, Cerf, 2005², p. 79-80 ; A. HONNETH, «Reconnaissance», in : M. CANTO-SPERBER (éd.), *Dictionnaire d'éthique et de philosophie morale* (1996), Paris, P.U.F., 2004, p. 1640b-1647a.

⁴¹ Le lecteur aura reconnu que j'inverse une thèse de Ruwen Ogien lui-même, qu'il résume ainsi : «Celui qui veut déterminer les limites psychologiques de la philosophie morale finit souvent par rencontrer les limites morales de la psychologie» (*La faiblesse de la volonté*, 4^e de couverture ; voir aussi p. VII).

1. la garantie de la coexistence des libertés individuelles ;
2. la sanction des torts causés à autrui (leur intentionnalité étant imputée par convention) ;
3. la garantie d'une coopération sociale équitable.

Du point de vue du résultat ou des conséquences, les points 2 de chaque liste peuvent être considérés comme superposables : les torts causés à autrui sont blâmables dans les deux cas et leurs auteurs en sont responsables ; les points 3 de chaque liste sont également équivalents : l'agent moral est actif socialement. Quant aux premiers points, nous avons vu dans le paragraphe précédent que, comme la théorie de l'authenticité, l'éthique minimale d'Ogien tient compte du fait que, empiriquement, la peur de la sanction n'est pas un principe éducatif fondamental ; en revanche, la considération de chacun dès sa naissance est, elle, génératrice de comportement moral. Du troisième principe oginien, on peut donc déduire d'abord que, toute minimale et focalisée sur l'action qu'elle soit, l'éthique oginienne présuppose le préalable d'une éducation morale, dont l'élément fondateur serait l'attention parentale pour le nourrisson puis l'enfant. Ce troisième principe a pour conséquence que l'agent moral – envisagé comme autonome –, du fait qu'il respecte autrui, fixe des limites à ses propres libertés – entendues comme des droits.

Ainsi, étant donné que l'authenticité est autorité sur soi, liberté, responsabilité et engagement social, l'éthique minimale, en garantissant les libertés individuelles, la sanction des torts causés à autrui et la coopération sociale équitable, paraît présupposer l'authenticité d'agents qui se reconnaissent réciproquement comme des égaux, évitent de se nuire mutuellement et soutiennent la justice sociale. C'est un premier point de contact entre les deux théories. Une personne authentique est capable de vivre bien avec et pour les autres dans des institutions justes (pour reprendre la formule synthétique de Paul Ricœur⁴²) dans le cadre limité d'une théorie éthique minimale, parce qu'elle la complète d'elle-même. Ce qui est imposé est minimal. Le citoyen est libre d'en faire plus. Et il en fera plus dans son expérience.

Ce présupposé d'authenticité chez Ogien soulève un problème. Car la morale d'Ogien vise son application immédiate par tous et partout, alors que l'éthique de l'authenticité est restreinte à un petit nombre de personnes et que l'authenticité pour tous n'est qu'un horizon souhaitable. Les deux théories ne seraient-elles donc pas tout de même antinomiques, ne s'excluent-elles pas mutuellement ?

Le problème n'est qu'apparent. En réalité, l'éthique d'Ogien, précisément parce qu'elle est minimale et applicable par tous et à tous, complète l'éthique de l'authenticité tant que celle-ci n'est le fait que d'un petit nombre de personnes. La personne authentique assume la responsabilité de ses actes, avons-nous établi avec Sartre. Quant aux individus inauthentiques, qui auraient tendance à se disculper ou à projeter la responsabilité de leurs actes sur autrui, ils sont régis

⁴² P. RICŒUR, *Soi-même comme un autre*, Paris, Seuil, 1990, p. 202.

par l'éthique minimale comme par défaut : elle leur impute la responsabilité de leurs actes. De plus, son principe d'égle considération contribue à l'éducation morale de tous, et le principe de non-nuisance exerce une double fonction : punitive et éducative. Nous avons donc une deuxième raison de penser que les deux théories ont un rapport l'une avec l'autre.

On peut se demander dès lors si les principes d'Ogien auraient la capacité de servir de point de départ à l'authenticité. En clarifiant ce qui est moral et ce qui ne l'est pas, en décantant les règles, ne libèrent-ils pas les individus d'une morale envahissante devenue trop difficile à appliquer – trop d'éthique tue l'éthique –, pour les ramener à l'essentiel ? Si ces principes permettent de retrouver le bon sens et la réflexion pure, il semble qu'ils contribueront effectivement à l'accession d'un plus grand nombre de personnes à l'authenticité et à l'accomplissement de leur vocation.